

ENS LYON – SESSION 2017 - ECONOMIE
EPREUVE COMMUNE SUR DOSSIER : ORAL

Jury : Marie Eyquem-Renault et Claire Silvant

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

- 1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,
- 2- signer, ci-dessous,
- 3- remettre votre sujet au jury et lui présenter votre pièce d'identité munie d'une photographie.

Nom :

Prénom :

Signature :

Sujet : Inégalités et redistribution

Document 1 : F. BOURGUIGNON, « La chute des inégalités françaises au XXe siècle - Explications alternatives », Annales. Histoire, Sciences Sociales, 2003, p.675-686. Extrait.

Document 2 : T. ATKINSON, M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, « Inégalités économiques », Les Rapports du Conseil d'analyse économique, n°33, Juin 2001. Figure 3.

Document 3 : T. ATKINSON, M. GLAUDE, L. OLIER et T. PIKETTY, « Inégalités économiques », Les Rapports du Conseil d'analyse économique, n°33, Juin 2001. Figure 10.

Document 1 : La chute des inégalités françaises

« Thomas Piketty, à partir d'une exploitation systématique des données administratives disponibles depuis la création de l'impôt sur le revenu, en 1914, offre une réflexion originale sur la distribution des revenus en France au ^{xx}e siècle et sur le rôle qu'a pu y jouer l'imposition des revenus [...]

L'évolution de ces diverses séries sur la longue période suggère trois faits majeurs. S'agissant de la distribution des revenus, en premier lieu, le point marquant est le déclin des « rentiers », c'est-à-dire la destruction, apparemment définitive, des grandes fortunes après les événements catastrophiques de la première moitié du siècle – les deux guerres et la crise des années 1930. La part des « 200 familles » se montait à 3% au début du siècle et celle du centile supérieur à 19 %. Ces parts étaient tombées respectivement à 0,5% et 9% au lendemain de la Seconde Guerre et sont restées à peu près constantes depuis. Cette évolution contraste fortement avec celle de la classe moyenne « inférieure » (le deuxième vingtile à partir du haut ou encore P90-95), dont la part dans le revenu total est restée à peu près constante, au niveau de 11 %, entre le début et la fin du siècle, en dépit de quelques fortes fluctuations. Même la classe moyenne « supérieure » (les quatre centiles suivants, ou P95-99) n'a vu sa part du revenu total chuter que de 2%, à partir d'un niveau initial de 15 %. Encore cette chute s'explique-t-elle principalement par les revenus de la propriété plutôt que par ceux du travail. Au total, donc, le changement le plus notable de la distribution des revenus en France au cours du ^{xx}e siècle semble être avant tout l'écroulement durable du sommet de la pyramide, c'est-à-dire des familles les plus riches qui tiraient l'essentiel de leurs revenus de la propriété des entreprises. Il est à remarquer, par ailleurs, que cet écroulement est sans aucune relation avec la baisse de la part observée du revenu de la propriété dans le revenu national durant la première moitié du siècle. Il a principalement à voir avec la concentration de cette propriété.

Le deuxième fait majeur s'oppose au précédent. Il concerne la distribution des salaires qui, à l'inverse de ce qui est observé pour le revenu total, semble demeurer stable sur l'ensemble du siècle, même si elle est aussi marquée par des fluctuations à court terme, parfois violentes. La part des 10% des salariés les mieux payés oscille ainsi autour de 25% et celle des 5% les mieux payés autour de 17% entre les années 1920 et la fin du siècle. Tout se passe comme si, remarque T. Piketty, il existait une sorte de hiérarchie naturelle vers laquelle la pyramide des salaires a tendance à retourner après des chocs majeurs. Cette stabilité de longue période de la distribution salariale n'en rend que plus frappante la forte égalisation constatée pour les revenus des ménages.

Le troisième fait concerne la législation de l'impôt sur le revenu et l'importance relative de celui-ci au cours du siècle. Le poids de l'impôt a augmenté de façon plus ou moins continue depuis sa création jusque vers le début des années 1980, pour diminuer légèrement ensuite. Mais cette augmentation s'est accompagnée d'une diminution de sa progressivité. Au-delà d'une certaine limite, accroître la recette sans alourdir l'impôt payé par les plus riches rendait nécessaire d'élargir la base fiscale et d'augmenter le nombre des contribuables. Presque exclusivement payé par les plus riches au début, l'impôt a ensuite touché les classes moyennes, puis des tranches inférieures, jusqu'à concerner un peu plus de la moitié des foyers. Cette transformation s'est effectuée par le biais d'un retard dans la progression nominale des tranches d'imposition, notamment celles les plus basses, et en particulier le seuil d'imposition, par rapport au revenu moyen de la population. »

Document 2 :

3. Évolution de la contribution des transferts à la réduction des écarts de revenu par unité de consommation entre déciles extrêmes des ménages salariés (ou chômeurs) entre 1975 et 1996^(*)

En %

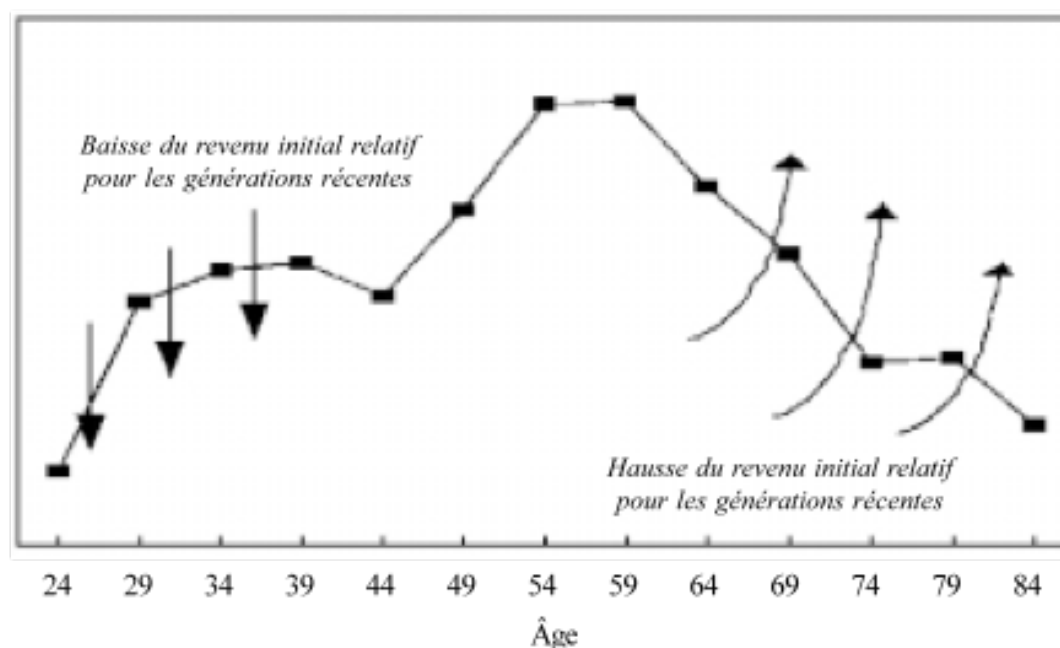
	1975	1996
Prestations familiales	- 25	- 27
Allocations logement	- 10	- 30
Minima sociaux	- 4	- 21
Impôt sur le revenu	- 15	- 14
Taxe d'habitation	+ 1	+ 2
Total des transferts	- 42	- 58

Lecture : En 1975, avant transferts, le rapport des revenus initiaux moyens par uc du dernier décile au premier décile est égal à 9,5. Tenir compte (seulement) de l'impôt sur le revenu réduit ce rapport de 15 %... Tenir compte de l'ensemble des transferts le réduit de 42 % compte tenu d'un rapport interdécile des revenus disponibles par unité de consommation de 5,5 en 1975 ($5,5 = 9,5 (1 - 0,42)$). La contribution de chaque transfert étant estimée indépendamment à partir du rapport des revenus initiaux, la somme de ces contributions n'est pas égale à la contribution du total (voir Breuil, 2000).

Note : (*) Les ménages dont le chef est salarié sont classés en fonction de leur revenu initial par uc (revenu d'activité et de remplacement hors revenus du patrimoine).

Document 3 :

10. Profil d'évolution du revenu initial par uc au cours du cycle de vie



Source : INSEE.